

## EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Les possibilités de travail à temps partiel sont particulièrement importantes pour les personnes qui ne souhaitent pas travailler à temps plein en raison de leur situation familiale, notamment les femmes qui ont des enfants en bas âge ou s'occupent de proches âgés. Selon des enquêtes réalisées récemment dans un grand nombre de pays de l'OCDE, la plupart des travailleurs à temps partiel ont choisi ce mode de travail. Les pays où le travail à temps partiel est peu développé pourraient donc améliorer la situation sur le front de l'emploi en prenant des mesures visant à étoffer l'offre d'emplois à temps partiel.

### Définition

On considère comme employées à temps partiel les personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine dans leur emploi principal. Cette définition a l'avantage de permettre les comparaisons internationales car les définitions nationales de l'emploi à temps partiel diffèrent sensiblement d'un pays à l'autre. Le travail à temps partiel concerne aussi bien les salariés que les non-salariés.

L'emploi est généralement mesuré au moyen d'enquêtes sur la population active menées auprès des ménages. D'après les lignes directrices de l'OIT, les actifs occupés sont les personnes de 15 ans et plus qui, durant la semaine de référence, déclarent avoir effectué un travail rémunéré pendant une heure au

moins ou avoir occupé un emploi dont elles étaient absentes. Les taux présentés ici correspondent à la proportion de personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine en pourcentage du total des actifs occupés.

### Comparabilité

Tous les pays de l'OCDE appliquent les lignes directrices de l'OIT pour mesurer l'emploi. Les définitions opérationnelles utilisées dans les enquêtes nationales sur la population active peuvent toutefois varier légèrement d'un pays à l'autre. Les niveaux d'emploi peuvent aussi être influencés par des changements dans la conception, le domaine et la conduite de l'enquête. Néanmoins, malgré ces changements, le taux d'emploi reste relativement fiable dans le temps. Les informations sur le nombre d'heures travaillées habituellement sont principalement issues d'enquêtes sur la population active menées auprès des ménages. Les taux d'emploi à temps partiel présentés ici sont considérés comme ayant un bon degré de comparabilité.

Les deux ruptures de série sont liées à une refonte de l'enquête nationale sur la population active au Chili entre 2009 et 2010 et en Israël entre 2011 et 2012. En Israël, l'enquête trimestrielle est devenue mensuelle, tandis que la population active civile a été abandonnée au profit de la population active totale.

### En bref

Dans l'ensemble de la zone OCDE, le taux d'emploi à temps partiel s'élevait à 16,9 % en 2012, avec des différences significatives d'un pays à l'autre. En Irlande, aux Pays-Bas et en Suisse, plus de 25 % des actifs occupés travaillaient à temps partiel, tandis que cette proportion était inférieure à 10 % dans 7 pays de l'OCDE et à 5 % en Hongrie, en République slovaque et en République tchèque. Dans la Fédération de Russie aussi, le taux d'emploi à temps partiel est bas à 4,1 %, de même qu'en Afrique du Sud (7,8 %).

Ces dernières années, le travail à temps partiel a fortement contribué à la croissance de l'emploi dans son ensemble dans beaucoup de pays de l'OCDE. Pour l'ensemble de la zone OCDE, l'incidence de l'emploi à temps partiel a augmenté de près de 5 points entre 2000 et 2012, parallèlement à une baisse du taux d'emploi global depuis le début de la crise de l'emploi fin 2007. Le taux d'emploi à temps partiel a progressé de 5 points ou plus aux Pays-Bas, au Mexique, en Autriche et au Chili, mais aussi en Italie, en Espagne et en Irlande, pays durement touchés par la crise. C'est le Chili qui a connu la plus forte progression de l'emploi à temps partiel (11,9 points), sous l'effet d'une amélioration globale du taux d'emploi entre 2000 et 2012. En Islande et en Pologne, ainsi qu'en Fédération de Russie et en Afrique du Sud, l'emploi à temps partiel a reculé de plus de 1 point entre 2000 et 2012.

La croissance de l'emploi à temps partiel a été particulièrement importante pour des groupes souvent sous-représentés dans la population active, tels que les femmes – plus de 5 points en Autriche, au Chili, en Corée, en Espagne, en Irlande, en Italie et en Turquie ; les jeunes – plus de 15 points au Chili, en Corée, au Danemark, en Espagne et en Irlande ; et les travailleurs âgés – plus de 10 points en Autriche, au Chili et en Irlande.

### Sources

- OCDE (2013), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Éditions OCDE.
- Pour les pays non-membres: sources nationales.

### Pour en savoir plus

#### Publications analytiques

- OCDE (2013), *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE.

#### Publications statistiques

- OCDE (2013), *Statistiques de l'OCDE de la population active*, Éditions OCDE.

#### Bases de données en ligne

- *Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail*.

#### Sites Internet

- Statistiques sur le marché du travail, [www.oecd.org/fr/std/stats-travail](http://www.oecd.org/fr/std/stats-travail).



### Incidence de l'emploi à temps partiel

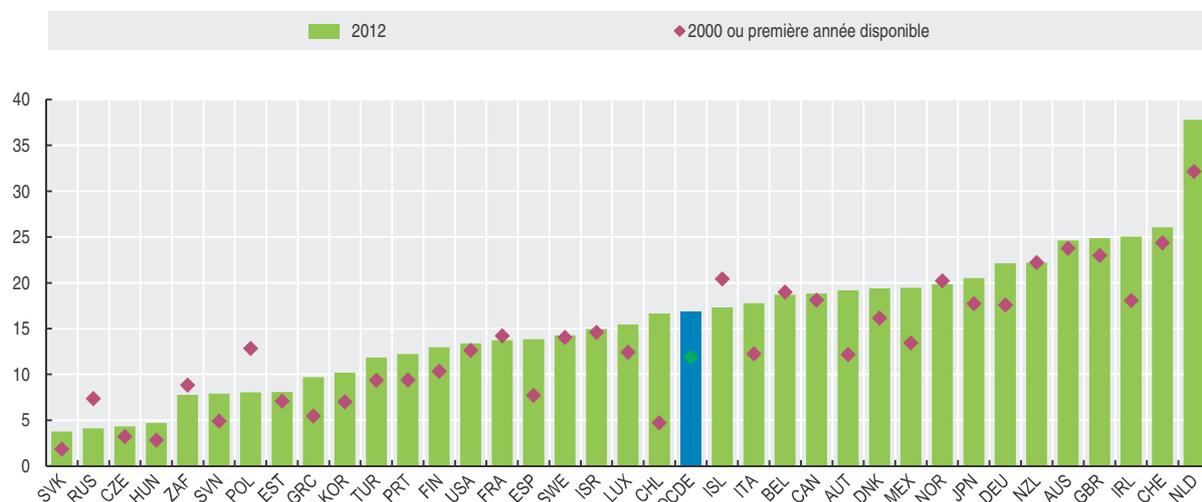
En pourcentage de l'emploi total

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Allemagne	17.6	18.3	18.8	19.6	20.1	21.5	21.8	22.0	21.8	21.9	21.7	22.1	22.1
Australie	..	23.7	24.0	24.3	23.8	24.0	23.9	23.8	23.8	24.7	24.9	24.7	24.6
Autriche	12.2	12.4	13.3	13.7	15.4	16.3	16.8	17.3	17.7	18.5	19.0	18.9	19.2
Belgique	19.0	17.0	17.6	18.3	18.5	18.5	18.7	18.1	18.3	18.2	18.3	18.8	18.7
Canada	18.1	18.1	18.8	19.0	18.6	18.4	18.2	18.3	18.5	19.3	19.4	19.1	18.8
Chili	4.7	5.6	5.2	5.7	6.6	7.2	7.7	8.0	9.1	10.5	17.4	17.2	16.7
Corée	7.0	7.3	7.6	7.7	8.4	9.0	8.8	8.9	9.3	9.9	10.7	13.5	10.2
Danemark	16.1	14.7	15.5	16.2	17.0	17.3	17.9	17.3	17.8	18.8	19.2	19.2	19.4
Espagne	7.7	7.8	7.6	7.8	8.4	11.0	10.8	10.7	11.1	11.9	12.4	12.9	13.8
Estonie	7.1	7.1	6.9	7.5	6.8	6.7	6.7	6.8	6.2	8.4	8.7	8.8	8.1
États-Unis	12.6	12.8	13.1	13.2	13.2	12.8	12.6	12.6	12.8	14.1	13.5	12.6	13.4
Finlande	10.4	10.5	11.0	11.3	11.3	11.2	11.4	11.7	11.5	12.2	12.5	12.7	13.0
France	14.2	13.8	13.8	13.0	13.2	13.2	13.2	13.3	12.9	13.3	13.6	13.6	13.8
Grèce	5.5	4.9	5.4	5.6	5.9	6.4	7.4	7.7	7.9	8.4	8.8	9.0	9.7
Hongrie	2.9	2.5	2.6	3.2	3.3	3.2	2.7	2.8	3.1	3.6	3.6	4.7	4.7
Irlande	18.1	17.9	18.4	18.9	18.9	19.3	19.3	19.8	20.8	23.7	24.9	25.7	25.0
Islande	20.4	20.4	20.1	16.0	16.6	16.4	16.0	15.9	15.1	17.5	18.4	17.0	17.3
Israël	14.6	15.3	15.5	15.3	15.2	15.1	15.2	14.8	14.7	14.8	14.0	13.7	15.0
Italie	12.2	12.2	11.6	11.7	14.7	14.6	15.0	15.2	15.9	15.8	16.3	16.7	17.8
Japon	..	..	17.7	18.2	18.1	18.3	18.0	18.9	19.6	20.3	20.2	20.6	20.5
Luxembourg	12.4	13.3	12.5	13.3	13.2	13.9	12.7	13.1	13.4	16.4	15.8	16.0	15.5
Mexique	13.5	13.7	13.5	13.4	15.1	16.8	17.0	17.6	17.6	17.9	18.9	18.3	19.5
Norvège	20.2	20.1	20.6	21.0	21.1	20.8	21.1	20.4	20.3	20.4	20.1	20.0	19.8
Nouvelle-Zélande	22.2	22.3	22.5	22.2	21.9	21.6	21.2	22.0	22.2	22.5	21.9	22.0	22.2
Pays-Bas	32.1	33.0	33.9	34.5	35.0	35.6	35.4	35.9	36.1	36.7	37.1	37.2	37.8
Pologne	12.8	11.6	11.7	11.5	12.0	11.7	10.8	10.1	9.3	8.7	8.7	8.3	8.0
Portugal	9.4	9.2	9.6	9.9	9.6	9.4	9.3	9.9	9.7	9.6	9.3	11.5	12.2
République slovaque	1.9	1.9	1.6	2.2	2.6	2.4	2.4	2.4	2.6	2.9	3.7	3.9	3.8
République tchèque	3.2	3.2	2.9	3.2	3.1	3.3	3.3	3.5	3.5	3.9	4.3	3.9	4.3
Royaume-Uni	23.0	22.7	23.2	23.5	23.6	23.0	23.2	22.9	23.0	23.9	24.6	24.6	24.9
Slovénie	..	..	4.9	5.0	7.5	7.4	7.8	7.8	7.5	8.3	9.4	8.6	7.9
Suède	14.0	13.9	13.8	14.1	14.4	13.5	13.4	14.4	14.4	14.6	14.5	14.3	14.3
Suisse	24.4	24.8	24.8	25.1	24.9	25.1	25.5	25.4	25.9	26.5	26.1	25.9	26.0
Turquie	9.4	6.2	6.6	6.0	6.1	5.6	7.6	8.1	8.5	11.1	11.5	11.7	11.8
UE-28	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
OCDE	11.9	12.0	14.4	14.6	15.0	15.2	15.2	15.4	15.6	16.4	16.6	16.5	16.9
Afrique du Sud	..	8.8	8.5	8.8	7.5	8.4	9.1	8.0	8.2	8.3	8.1	7.6	7.8
Brésil	..	16.8	17.9	18.0	18.2	19.0	19.2	18.3	18.0	17.8	..	16.0	..
Chine	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Fédération de Russie	7.4	5.2	3.8	5.3	5.4	5.6	5.3	5.1	5.0	4.7	4.3	4.1	4.1
Inde	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Indonésie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

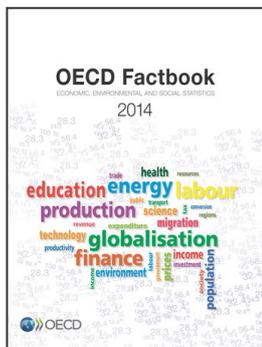
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933039312>

### Fréquence de l'emploi à temps partiel

En pourcentage de l'emploi total



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933036747>



Extrait de :  
**OECD Factbook 2014**  
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/factbook-2014-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2014), « Emploi à temps partiel », dans *OECD Factbook 2014 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2014-54-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).